

## Une nouvelle force syndicale pour tous

En région parisienne, dans la presse, qu'elle soit quotidienne ou magazine, dans ses sociétés d'édition, de publicité, de multimédia et de communication, **info'com-cgt** se donne comme perspective d'unir tous les salariés travaillant dans les sièges éditoriaux et administratifs de leurs entreprises ou groupes.

Le nouveau syndicat **info'com-cgt** est né, en mars 2006, des décisions du congrès de la Chambre syndicale typographique parisienne, après plusieurs années de travail commun entre syndicalistes CGT, qu'ils soient ouvriers typographes, correcteurs, photograpeurs et techniciens du pré-presse, cadres, employés et journalistes, dans un esprit de solidarité et d'efficacité qui supposait d'en finir avec les corporatismes traditionnels de leurs différentes organisations.

En juillet 2006, **info'com-cgt** et sa Fédération (FILPAC-CGT) ont adhéré à la Convention collective nationale des journalistes, afin de pouvoir négocier pleinement, dans les entreprises comme dans les instances paritaires nationales, tant pour le progrès du statut et des acquis sociaux des journalistes qu'en faveur des intérêts des autres catégories professionnelles.

Notre travail intersyndical a donc abouti à la construction d'une nouvelle organisation, plus large, plus puissante, plus adéquate aux besoins sociaux, ainsi qu'aux réalités techniques et économiques des secteurs stratégiques de l'information et de la communication.

**info'com-cgt** est appelé à réunir photograpeurs, typographes, correcteurs, employés, cadres et journalistes qu'ils soient secrétaires de rédaction ou rédacteurs, c'est-à-dire tant de salariés travaillant ensemble et dont les intérêts moraux et matériels sont de plus en plus liés.

## Construire notre avenir

En effet, pour **info'com-cgt**, défendre les droits des journalistes, entre autres, c'est, en premier lieu, défendre, avec l'appui de tous leurs collègues des autres métiers de presse, les droits de salariés comme les autres : augmentation des salaires, amélioration de la couverture sociale, élargissement de l'offre de formation, évolution des carrières...

**info'com-cgt** entend aussi rappeler inlassablement que les journalistes ont des droits spécifiques, attachés à leur responsabilité particulière dans une société démocratique : informer des citoyennes et des citoyens, et non pas servir la communication des pouvoirs. Les droits d'auteur, la liberté d'expression, le droit de retrait ou de signature, les clauses de conscience et de cession, autant d'acquis qui garantissent l'indépendance morale des journalistes et qui sont au cœur de notre action syndicale dans la presse.

Rejetant tout passéisme, notre organisation milite pour l'usage le plus créatif et le plus constructif possible des nouvelles technologies grâce à l'apport et l'évolution des savoirs-faire professionnels des salariés issus des métiers traditionnels, s'opposant en conséquence à la seule automatisation des travaux, y compris rédactionnels, fantasmée par certains employeurs.

Mais, surtout, **info'com-cgt** porte comme première revendication la mise en œuvre d'une authentique « sécurité sociale professionnelle », qui garantisse par une véritable gestion prévisionnelle de l'emploi, la fin des plans dits sociaux et autres licenciements en catastrophe, condition fondamentale de l'émancipation, du bien-être des salariés et de la défense de l'emploi.

La « sécurité sociale professionnelle » revendiquée par la CGT, avec l'appui croissant de toutes les forces progressistes, est fondée sur cette première disposition : « Dans le cas d'un licenciement pour motif économique réel, les employeurs, solidairement responsables au sein d'une branche professionnelle ou même d'un territoire, devraient être assujettis à proposer des solutions (nouvel emploi, congé de conversion, reclassement, formation professionnelle...). Le contrat de travail devrait être maintenu jusqu'à ce qu'une solution durable et satisfaisante pour le salarié soit mise en place. »

## Entrez dans l'action... syndicale !

**info'com-cgt** vous invite aujourd'hui à prendre votre place dans l'action syndicale, à vous investir, à vous y épanouir, car le syndicat ce n'est pas « les autres », qu'ils soient responsables ou délégués, élus ou mandatés. La vraie force de toute la CGT, c'est l'action conjuguée et cohérente de ses 800 000 adhérents pour améliorer la situation de toutes et tous. « Solidarité ! » est notre mot d'ordre, aujourd'hui plus que jamais.

Adhérer à **info'com-cgt**, c'est choisir de faire vivre la démocratie. Notre organisation décide de ses orientations avec les syndiqués et leurs représentants. En effet, être adhérent, c'est se doter du droit de donner son opinion, de débattre et de participer à la prise de décision, voire de s'impliquer plus dans la vie syndicale, d'y exercer des responsabilités si on le souhaite. C'est participer aux négociations nécessaires avec les dirigeants de nos entreprises.

Parce qu'il est important, surtout dans le contexte économique et social actuel, souvent périlleux, de nos entreprises, que naisse une nouvelle force syndicale unie, nous préconisons désormais la mise en place généralisée de sections syndicales d'entreprise **info'com-cgt** regroupant tous les adhérents CGT indépendamment de leur origine socioprofessionnelle.

Que vous soyez employé, ouvrier, agent de maîtrise, cadre ou journaliste, nous vous invitons à rejoindre la CGT en adhérant à **info'com-cgt**, afin d'améliorer le rapport de force en faveur de vos intérêts matériels et moraux.